

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 04522 Numéro SIREN : 878 277 284 Nom ou dénomination : A-MONSDIS

Ce dépôt a été enregistré le 30/01/2023 sous le numéro de dépôt 982

A-MONSDIS
Société par actions simplifiée au capital de 38.000 €
Siège social : ATHIS MONS (Essonne) 32, Avenue Edouard Vaillant

878 277 284 RCS EVRY

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 31 OCTOBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux,

le trente et un octobre,

La société **FERRAND DISTRIB**, SAS au capital de 38.000 € dont le siège social est à ERAGNY SUR OISE (Val d'Oise) Centre Commercial Art de Vivre, immatriculée sous le numéro 498 905 314 RCS PONTOISE, représentée par Monsieur Alain FERRAND, Président,

Associée unique de la Société **A-MONSDIS**,

I - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- *la dissolution anticipée ou non de la Société,*

PREMIERE DECISION

L'associée unique, constatant qu'à la suite de l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021, les capitaux propres qui s'élèvent à -127.078 Euros pour un capital de 38.000 Euros sont devenus inférieurs à la moitié dudit capital, décide, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, de ne pas dissoudre la Société.

L'associée unique prend acte que :

- sa décision doit faire l'objet des mesures de publicité prévues par la loi ;
- la situation devra être régularisée à l'issue d'un délai expirant à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

=O=

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associée unique.

copie conforme à l'original,
la Présidente

L'associée unique
La société FERRAND DISTRIB
représentée par son Président Monsieur
Alain FERRAND

Copie conforme à l'original.
